

Le **FCPE Agrica Epargne Obligataire** est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 65% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A) 34,26

Actif net portefeuille (EUR) 13 453 443,35

Date de création 14 mai 2013

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000109419

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Durée de placement recommandée 2 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,40%

Frais de gestion indirects maximum 0,85%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 2,25%

Volatilité indice 2,09%

Tracking error 0,72%

Alpha de Jensen 0,92%

Ratio de Sharpe -0,31

Ratio d'information 1,23

Sensibilité 4,87

Performances nettes de frais 28/04/2026 (source: AGRICA Epargne)

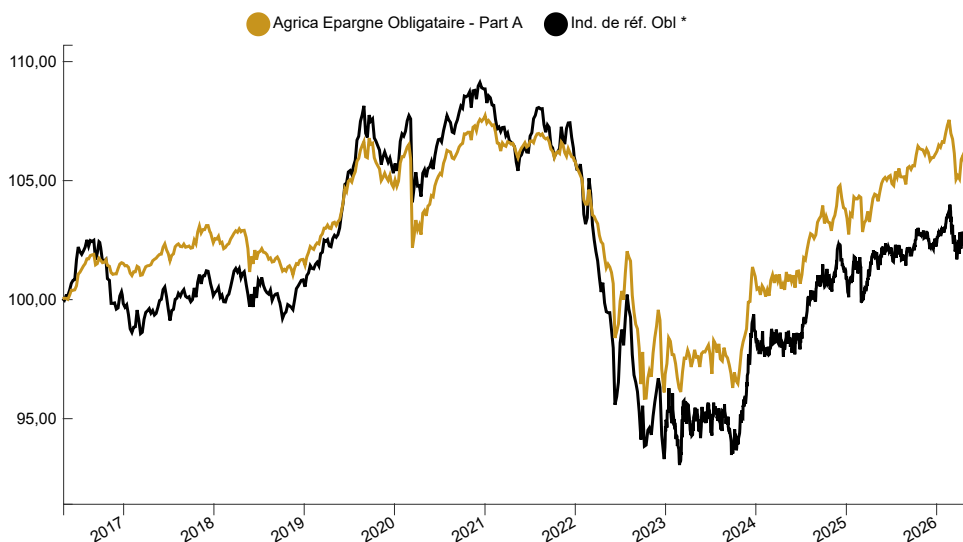
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,49%	-0,38%	1,24%	8,48%	-0,79%
Ind. de réf. *	0,14%	-0,08%	0,50%	8,00%	-3,91%
Écart	0,35%	-0,30%	0,73%	0,48%	3,12%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	2,22%	2,67%	5,21%	-9,20%	-1,64%
Ind. de réf. *	1,15%	2,57%	5,85%	-11,99%	-2,45%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* **Historique des Indices de Référence Obligataire :**

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Bloomberg Eur Agg Treas. Tr + 35% de l'€STR

Les marchés

Le mois d'avril a été rythmé par des initiatives diplomatiques intensives entre les Etats-Unis et l'Iran permettant une désescalade relative du conflit. Ces discussions ont abouti à l'annonce d'un cessez-le-feu conditionnel début avril, sans qu'un accord de paix formel n'ait toutefois été conclu.

Dans ce contexte, les marchés actions ont connu un rebond boursier marqué et les principaux indices ont enregistré des performances mensuelles très soutenues, avec +6.3 % pour le MSCI EMU, +10.5 % pour le S&P 500 et +15.3 % pour le Nasdaq. Ce mouvement traduit un net regain d'appétit pour le risque, porté par le soulagement lié à l'éloignement d'un scénario de conflit généralisé mais également par des résultats d'entreprises globalement robustes. Plus de 80% des entreprises composant le S&P 500 ont dépassé les attentes de bénéfiques et les estimations de croissance bénéficiaire pour l'année 2026 se situent autour de +20%, portée principalement par les secteurs de la technologie et de l'énergie. En Europe, le tableau est plus contrasté mais néanmoins constructif avec environ 55% des entreprises ayant publié des résultats supérieurs aux attentes. La progression des profits a été largement tirée par le secteur de l'énergie, bénéficiant de la hausse des prix du pétrole.

Sur le plan économique, la croissance du PIB de la zone euro a ralenti à +0.1% au premier trimestre tandis que l'économie américaine demeure résiliente, avec une croissance du PIB de +2% sur le trimestre (en rythme annualisé). La dynamique de cette dernière est néanmoins principalement tirée par les investissements du secteur technologique liés à l'essor de l'intelligence artificielle.

Du côté de l'inflation, les deux zones ont été affectées en avril par une hausse marquée des prix de l'énergie, conséquence directe du conflit au Moyen-Orient. En zone euro, cela a entraîné un rebond de l'inflation totale à +3%, nettement au-dessus de la cible de la BCE, tandis que l'inflation sous-jacente est restée globalement contenue à +2.2%, suggérant des pressions encore largement exogènes.

Aux États-Unis, la hausse des prix de l'énergie a également contribué à faire remonter l'inflation globale au-dessus de 3%, alors que l'inflation cœur demeure persistante, en particulier dans les services, compliquant la dernière phase du processus de désinflation.

Dans ces conditions, les banques centrales ont maintenu une posture prudente et attentiste. La BCE a conservé ses taux directeurs inchangés (taux de dépôt à 2%), soulignant l'ancrage des anticipations d'inflation à long terme tout en restant vigilante face au

risque d'effets de second tour. La Réserve fédérale a, de son côté, maintenu une orientation restrictive, insistant sur la difficulté du « dernier kilomètre » de la désinflation et repoussant toute perspective d'assouplissement monétaire précipitée.

Du côté des marchés obligataires, les rendements souverains sont restés relativement stables. L'OAT française termine le mois autour de 3.7% tandis que le Bund allemand se situe autour de 3%. Le Treasury américain a quant à lui grimpé de quelques points de base pour finir le mois à 4.35%.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux marchés obligataires est inférieure à l'indice de référence (58% contre 65%) tandis que la poche la moins risquée est surpondérée (41% contre 35%).

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (81.5%), des obligations d'entreprises (16%) et des obligations convertibles (2.5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (62%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (4%) ainsi que de fonds monétaires (34%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 31 mars au 28 avril, le FCPE réalise une performance de +0.49% contre +0.14% pour son indice de référence.

Les deux poches constituant le portefeuille sous-performent.

Au sein de la poche obligataire, les principaux contributeurs sont les fonds d'obligations convertibles et les fonds d'obligations d'entreprises, à l'instar de Groupama Europe Convertibles (+3.5%) et Covéa Obligations Convertibles (+2.1%) et de Amundi Euro Corporate Bond Climate (+1.1%).

Au sein de la poche la moins risquée, les fonds de performance absolue Lazard Credit Opportunities (+1.8%) et DNCA Alpha Bonds (+1.2%) sont les principaux contributeurs.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

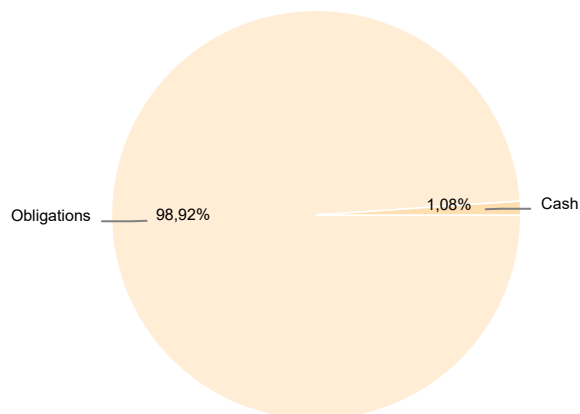
Nombre de lignes

16

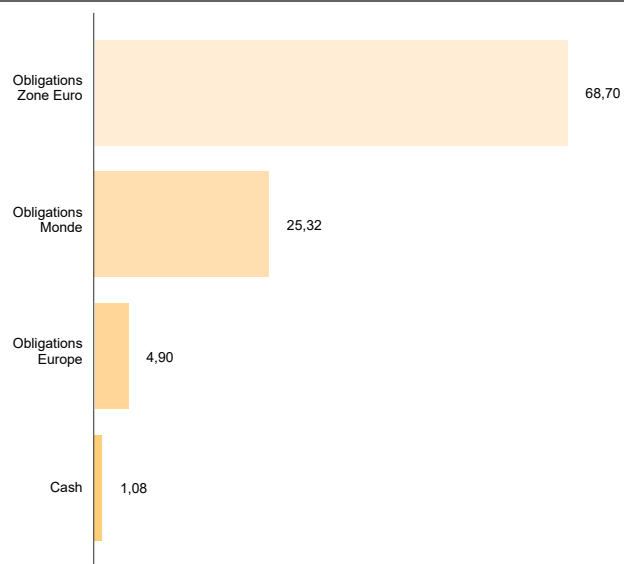
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	14,58
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	11,94
AMUNDI CORE EUR GOVT BD-IE-C	Obligations Zone Euro	10,97
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	10,63
AMUNDI-EUR GOVT BD RES-IEURA	Obligations Zone Euro	9,72
SIENNA MONETAIRE-I	Obligations Zone Euro	8,13
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	7,47
CANDRIAM BD. CDT. OPPORT.	Obligations Monde	7,22
AMUND EURO OVERNIGHT RETURN	Obligations Zone Euro	5,75
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	3,82

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. **LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES.** Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/04/2026.